

Auxerre, le 28 juillet 2020

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,

J'ai l'honneur de vous écrire pour vous annoncer le démarrage dans le département du dispositif « **paiement de proximité** » permettant à vos administrés de régler en numéraire les factures émises par votre collectivité, leur amendes et leurs impôts en phase amiable de moins de 300 € ou de régler par carte bancaire chez les buralistes-partenaires agréés qui ont rejoint le dispositif.

Vous trouverez joint à ce courriel la liste des buralistes se trouvant à proximité de votre collectivité actuellement éligibles au dispositif.

1. Fonctionnement du dispositif

Sur chaque facture concernée par cette prestation sera apposé un « datamatrix » (QR code) généralement en bas à gauche de l'avis permettant d'identifier l'utilisateur et sa créance. Ce datamatrix est le garant de la confidentialité des informations échangées.

Pour régler sa facture, l'utilisateur doit se rendre chez un buraliste-partenaire agréé et la scanner lui-même. Le buraliste encaisse la somme indiquée par l'utilisateur (montant total ou partiel de la facture), soit en numéraire pour un montant inférieur à 300 €, soit par carte bancaire (sans limitation de montant). Puis, le buraliste remet au redevable un justificatif de paiement, qui pourra être nominatif si l'utilisateur le demande.

Le paiement est automatiquement pris en compte par les services de la DGFIP le lendemain (si l'utilisateur règle sa facture ou son avis avant 15h30) ou le surlendemain du règlement chez le buraliste (règlement après 15h30).

2. Pré-requis pour le fonctionnement des factures émises pour régler des produits locaux

Aucune démarche de votre part n'est à effectuer pour les avis des sommes à payer de votre collectivité émis par voie de **titre individuel** et dont l'édition est déjà prise en charge par le centre éditique de la DGFIP. Le « datamatrix » y sera apposé automatiquement.

En revanche, si ce n'est pas encore le cas pour les titres individuels de votre collectivité, il vous suffit de contacter votre prestataire informatique pour activer ce simple paramétrage dans votre système d'information comptable.

S'agissant des avis des sommes à payer émis par voie de rôle collectif (eau, assainissement, ordures ménagères, etc.), le service numérique de la direction départementale des Finances publiques de l'Yonne prendra contact avec votre collectivité à partir du mois de septembre 2020. L'objectif sera de s'assurer conjointement avec votre prestataire de la validité technique des avis contenant le « datamatrix » et la présence de la mention invitant l'utilisateur à se rendre chez un buraliste-partenaire agréé s'il souhaite payer sa facture en numéraire. Je peux d'ores et déjà vous inviter à contacter ce dernier afin de préparer la configuration des avis.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Yonne,



Paul YUNTA

Administrateur Général des Finances Publiques

Departement	Enseigne	Adresse	CodePostal	Localite
89	A LA BONNE HALTE	1 RTE D AUXERRE	89380	APPOIGNY
89	AU CALUMET	BLD DE VERDUN - ZAC ST SIMEON INTERMARCHE	89000	AUXERRE
89	TABAC DES CORDELIERS	28 PLA DES CORDELIERS	89000	AUXERRE
89	TABAC JX LE JOUBERT	53 RUE JOUBERT	89000	AUXERRE
89	TABAC DE L'HORLOGE	3 RUE DE L HORLOGE	89000	AUXERRE
89	LE BALTO	48 RUE BOURNEIL	89000	AUXERRE
89	TABAC PRESSE DENFERT ROCHEREA	77 AVE DENFERT ROCHEREAU	89000	AUXERRE
89	LE BEL AIR	69 RUE THEODORE DE BEZE	89000	AUXERRE
89	TABAC DE LA FONTAINE	41 IMP DE LA GRANDE RUE	89200	AVALLON
89	LIBRAIRE TABAC JOURNAUX	13 AVE DU PARC DES CHAUMES	89200	AVALLON
89	AUX AU RDV DES PECHEURS	5 GRANDE RUE	89210	BRIENON SUR ARMANCON
89	DEPOIVRE CHABLISIENNE	2 PLA DU GENERAL DE GAULLE	89800	CHABLIS
89	LE MONTECRISTO	18 GRANDE RUE	89120	CHARNY OREE DE PUISAYE
89	TABAC DES SPORTS	2B AVE GAMBETTA	89300	JOIGNY
89	CHALET DE LA MARINE	12 AVE DU PORT	89400	MIGENNES
89	AU CARRE D AS	14 RUE DE SEIGNELAY	89470	MONNETEAU
89	CAFE DE LA PLACE	9 RUE DU FOUR	89470	MONNETEAU
89	L'ESCALE	15B RUE DE LA GARE	89140	PONT SUR YONNE
89	TABAC PRESSE SENS	AVE DE L EUROPE CENTRE COM CHAMPS PLAISANT	89100	SENS
89	TABAC	22 RUE VICTOR GUICHARD	89100	SENS
89	COLSON LA CIVETTE	83 RUE DE LA REPUBLIQUE	89100	SENS
89	LE PALAIS	7 GRANDE RUE	89100	SENS
89	BAR DU CENTRE	11 PLA DE LA REPUBLIQUE	89170	ST FARGEAU
89	TABAC ST FLO	41 RUE MONTARMANCE	89600	ST FLORENTIN
89	MAISON PRESSE	5 RUE NOTRE DAME	89330	ST JULIEN DU SAULT
89	MAISON DE LA PRESSE	16 RUE DE L HOPITAL	89700	TONNERRE
89	LE PAVILLON BLEU	7 AVE DU CHEVALIER D EON	89700	TONNERRE
89	MAISON DE LA PRESSE	1 RUE LUCILE CORMIER	89130	TOUCY
89	TABAC LEGER	7 RUE COLETTE	89130	TOUCY
89	MAISON DE LA PRESSE	1 PLA DE LA LIBERATION	89270	VERMENTON
89	MAISON DE LA PRESSE	58 RUE DE LA REPUBLIQUE	89190	VILLENEUVE L ARCHEVEQUE
89	CAFE DE LA VILLE	116 RUE CARNOT	89500	VILLENEUVE SUR YONNE